

COMPTE RENDU DE L'ASEMBLEE GENERALE DU GDSA 67 LE 17 FEVRIER 2018 A SAVERNE

Assistaient pour notre syndicat : Christophe HUHN – Jean-Marie SCHAEFFER – Bertrand KIEFER

ACCUEIL ET BIENVENUE

Dans son discours de bienvenue, le président SCHWER rappelle la création du GDSA67 le 17.03.1968 soit bientôt 50 ans !!

Un peu amer, il pointe également le décalage entre d'un côté l'engagement des bénévoles qui s'activent pour faire avancer les choses et de l'autre côté les tracasseries d'une administration tatillonne !!

Il fait le point sur les deux signalements de foyers de loque américaine à Nordheim et précise que le deuxième arrêté de confinement datant de septembre n'est toujours pas levé. Il précise en outre que dorénavant la loque américaine sera déclassée en catégorie 2 (donc plus d'intervention financière de l'Etat)

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'AG 2017

Monsieur Philippe Engel donne lecture du PV qui est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D ACTIVITE 2017

Les réunions :

AG de la FNOSAD

Environ 10 Conseils d'administration

Une AG

Présentation du PSE devant la commission et obtention de l'agrément pour la vente de médicaments pendant 5 ans

Le GDSA67 compte 1417 membres + 0,8%

Le colisage des médicaments a mobilisé 20 personnes pour 1019 colis

Le nombre de visites sanitaires a explosé pour se mettre en conformité avec le PSE 417 en 2017 contre 177 en 2016.

Formation des TSA : 32 TSA ont été validés cette année.

CREATION D'UNE SECTION APICOLE POUR LE GRAND EST

Aujourd'hui, il existe 11 GDS, un dans chaque département du Grand Est.

L'objectif est de créer une section apicole dans chacun de ces 11 GDS là où il n'en existe pas encore. Puis de créer un GDSA GRAND EST dont le rôle serait de porter en commun les demandes d'aide au financement de la filière apicole auprès de FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) et la Région Grand Est.

Le comité table sur des subventions de l'ordre de 2 M€ sur 4 ans.

ANIMATION DU RESEAU SURVEILLANCE

Un nid de frelon asiatique a été signalé à SELTZ

DISTRIBUTION DE MEDICAMENTS

2845 paquets Apivar en 2017 contre 4109 en 2016 (essentiellement les professionnels cpte tenu du flottement lié à l'agrément du PSE)

195 paquets Apistan (proposé pour la première fois)

RAPPORT FINANCIER

L'exercice se solde pour la première fois par un déficit de 6.200 € dû principalement au coût du PSE et à la formation des TSA.
Les avoirs en fin d'exercice se chiffrent à 70.400 €
Quitus est donné aux trésoriers

COTISATIONS 2019

Le comité propose de maintenir la cotisation inchangée à 12 € malgré le déficit, tablant pour les années à venir sur des rentrées de subventions...
Quelques voix dans la salle se sont élevées militant pour une hausse de la cotisation. Au final un vote à main levée a fixé la cotisation 2019 à **15 €** par
23 voix pour
15 voix contre
6 abstentions

PRIX DES MEDICAMENTS POUR 2018

Apivar	23,33	Apilifevar	4,08	Apibioxal	21,60
Maqs 20	66,90	Apistan	26,38	Apiguard	31,68
Varromed	23,30	Apitraz	21,48		

ELECTION DU TIERS SORTANT

L'année 2017 a connu 3 démissions : De Mulatier Hélène
Halbwach Delphine
Henrion Daniel

Les sortants sont : Grussi – Heissat – Roth – Besnoit – Jeag – Lickel
Messieurs Heissat et Roth ne se représentent plus, les autres sont maintenus dans leurs fonctions à l'unanimité, et M Christophe HUHNE a été élu à l'unanimité.

INTERVENTION DU DOCTEUR JULIEN FREISS VETERINAIRE DU PSE 68

Le docteur Freiss a terminé l'AG par une présentation sur le Varroa en mettant l'accent sur le suivi du varroa tout au long de l'année notamment par le comptage et en adaptant le traitement en fonction de la saison, sachant qu'un traitement unique en automne ne suffit pas à maîtriser leur nombre.